Ville de Reuilly
02 54 03 49 00
mairie@reuilly.fr
www.reuilly.fr

Les élus vous informent

Très belle année 2021

Janvier 2021
N° 206

Retrouvez-nous sur nos réseaux :

Vœux de la municipalité

En l'état actuel des règles sanitaires, dont un durcissement est prévisible dès le début de cette nouvelle année, **la cérémonie des Vœux du Maire n'aura pas lieu le 8 janvier 2021,** comme annoncé. En fonction de l'évolution de la situation, la date et les modalités de cet important moment de communication et d'échanges seront revues.

Informations du périscolaire

Protocole sanitaire

Compte tenu de la situation sanitaire à ce jour, **les conditions d'accès à la cantine et aux services périscolaires de la commune sont inchangées pour la rentrée du lundi 4 janvier.**
Nous rappelons que seuls les enfants dont les deux parents travaillent à l'extérieur peuvent inscrire leur(s) enfant(s), en joignant **une attestation sur l'honneur**.

Vacances d'hiver

Le centre de loisirs sera ouvert pour les vacances d'hiver (du 22 février au 5 mars). Les inscriptions se dérouleront du 29 janvier au 3 février 2020. Il sera nécessaire de vous rendre sur votre Portail-Famille durant cette période pour procéder à l'inscription.

Lauréats du brevet avec mention « bien » ou « très bien »

Le Département de l'Indre attribue des prix aux élèves, ayant obtenu une mention « très bien » ou « bien », au brevet des collèges lors de la session 2020.

La municipalité souhaite récompenser, à son tour, chacun des lauréats. Ils seront informés individuellement de la nature de la récompense très prochainement.

Mot du Maire

Chers Amis Reuillois,

2021, une année de transition pour un retour à la vie normale. Une année qui verra, de façon progressive, notre ville s'animer à nouveau, nos projets se réaliser, notre optimisme et nos envies l'emporter sur une anxiété et une morosité latente.

Le vaccin contre le Coronavirus Covid-19, dont le programme d'injection pour notre pays est arrêté, constitue la clé de la sortie de crise. Soyons confiants, notre histoire sanitaire plaide en faveur des actions de vaccination ; nous avons tous envie de revenir à une vie sociale de proximité et de voir notre économie, fortement impactée, se redresser aussi rapidement que possible.

Alors, 2021 : une année de santé, de joies et de bonheurs !!!

Ce sont les vœux que je souhaite formuler aujourd'hui pour chacune et chacun de vous, pour vos familles et tous vos proches, en mon nom et celui du Conseil Municipal.

Je les réitérerai à l'occasion des « Vœux de la municipalité », dans la forme la plus adaptée à la situation sanitaire.

Dans cette perspective,

Bien à vous,

Yves Guesnard

Distribution des sacs de « Déchets ménagers »

La **distribution des sacs de déchets ménagers** par les conseillers municipaux aura lieu à la salle des fêtes aux dates suivantes :

le vendredi 22 janvier	le samedi 23 janvier	et le lundi 25 janvier
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30	de 9h à 12h	de 14h à 17h30

Le port du masque sera obligatoire lors du retrait et l'accès à la salle sera limité à 2 personnes.

Les personnes n'ayant pas encore bénéficié **les masques offerts par le Département** pourront les demander à cette occasion.

Covid-19 : Dernières directives

- **Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble des lieux publics clos, aux abords des écoles lors de l'entrée et la sortie des enfants ainsi que sur le marché du vendredi matin.**
- **La mairie est ouverte au public les matins** aux horaires habituels. Les appels téléphoniques et les mails restent à privilégier pour vos démarches.
- **Les services auprès des aînés et des personnes isolées continuent** : les courses essentielles pourront être réalisées par les élus ou les agents municipaux. Les personnes concernées doivent rester à leur domicile, les élus ou les agents se chargeront de faire les déplacements nécessaires. Pour toute demande particulière sur ce service, contactez Aurélie DELABY au 06 30 58 90 70.
- Toutes des salles pouvant accueillir du public **sont fermées jusqu'à nouvel ordre.**
- **La Maison de Reuilly** rouvrira en même temps que les musées selon les directives gouvernementales.
- **Les commerces** sont rouverts mais **les bars et restaurants** demeurent fermés.

***La situation sanitaire évolue rapidement**. Les informations présentées dans ce feuillet ne sont peut-être plus à jour. En cas de doute, rendez vous sur le site internet ou la page Facebook de la commune ou sur le site internet du gouvernement : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/.*

Un heureux retraité

Après 14 années de bons et loyaux services dans différents emplois de la collectivité et dernièrement à la déchetterie communautaire de Reuilly, **Karl FANNY a fait valoir ses droits à la retraite.** Remercions-le pour sa conscience professionnelle avec une déchetterie particulièrement organisée et propre, également pour son empathie à l'égard des usagers. Nous lui souhaitons une belle retraite!

Nous accueillons avec la plus grande bienveillance, **son remplaçant Gérard LUBIN** déjà bien connu des reuillois, ancien salarié de la Halle. Nous sommes certains qu'il succèdera avec les mêmes qualités et résultats que son prédécesseur.

Permanence des élus

La prochaine permanence des élus **se déroulera le lundi 11 janvier 2021 de 18h à 19h30.**

Banque alimentaire

Voici les prochaines dates d'ouverture de la **Banque Alimentaire** :

- **mercredi 6 janvier**
- **mercredi 20 janvier**
- **mercredi 3 février**

Ventes

Il reste **2 parcelles viabilisées** d'une superficie de 1241 m² et 1096 m² **au lotissement des Champs de Devant**. Elles sont à vendre au prix de 15 € le m². Renseignements à la mairie au 02 54 03 49 00.

Médiathèque

Venez découvrir les nouveautés à partir du mardi 12 janvier 2021 dans le respect le plus strict des règles sanitaires en vigueur.

Information Enedis

Coupure de courant

Afin d'améliorer la distribution électrique de certains secteurs, Enedis annonce une coupure de courant **le mardi 12 janvier 2021 de 16h à 16h30** dans les quartiers et lieux-dits suivants : chemin des petites fontaines, Malassis, La Guichonnerie, Maison Neuve, la Sermonnerie et le Bourdonnat. Pour les personnes disposant d'appareil de réalimentation, il est demandé de positionner le disjoncteur général sur 0.

Entretien de la ligne Haute tension

RTE prévoit l'élagage et l'abattage des végétaux au long de la ligne Haute Tension Marmagne-Varennes sur le période du premier semestre 2021.

Point sur les travaux

Le haut débit bientôt à Reuilly ►

Le première phase d'installation de la fibre à Reuilly débute en janvier. Cela commencera par une étude approfondie de l'équipement télécom existant qui servira de support au réseau fibré. Les travaux d'installation commenceront en automne. Une prévision de mise en service est estimée en début d'année 2022. Nous vous informerons des différentes étapes des travaux tout au long de l'année.

▼ Plaine de jeux du Cluzeau

Les travaux d'aménagement de la Plaine de jeux du Cluzeau reprennent à partir du 10 janvier avec l'arrivée des agrès de Fitness. Pour rappel :

- 17 grands arbres ont été plantés,
- le parcours de santé a été décaissé et des voliges ont été installées tout autour
- les terrains de pétanque ont été refaits,
- les sanitaires ont été terminés avec l'installation d'un point d'eau.

L'arrêté de fermeture du site est prolongé jusqu'au 19 février 2021. Merci de votre compréhension.

Contrat de performance énergétique

La commune s'est engagée dans le programme de modernisation de l'éclairage public « Contrat de performance énergétique », à l'initiative de la Communauté de communes. Ce programme va permettre, sur une durée de 7 ans, de remplacer tous les projecteurs par des lampes à LED avec variation d'intensité. En résultat, une économie substantielle sur les coûts de l'éclairage, mais également une adaptation aux normes environnementales en supprimant les éclairages inutiles.

Urbanisme : Fiche-conseil « toitures »

Les travaux sur toiture sont soumis à autorisation dès lors qu'ils modifient l'aspect extérieur, que l'on soit **en secteur protégé ou non**.

Voici quelques exemples concrets en matière de rénovation de toiture qui demandent **le dépôt d'une Déclaration Préalable de travaux ou d'un Permis de Construire** :

- S'il y a modification de la pente de la toiture, de sa hauteur (surélévation), ou bien encore d'un changement du type de couverture (remplacement d'ardoises par des tuiles, modifications de la forme ou de la couleur, par exemple),
- S'il y a pose d'une fenêtre de toit sur la toiture,
- S'il y a la pose ou dépose de cheminée, de panneaux photovoltaïques, d'antenne de toit...

Cas particulier : **dans le cas d'une réfection de la totalité de la toiture,** même à l'identique, bien qu'il n'y ait pas de modification de l'aspect extérieur, **il faudra tout de même faire une Déclaration Préalable de travaux** pour la toiture en mairie.

Avant tout projet, il est nécessaire de se renseigner auprès de la mairie ou sur le site https://www.service-public.fr/. Ne prenez pas le risque d'engager des travaux sans autorisation.

Prochaines manifestations

Compte tenu de la situation sanitaire, nous ne pouvons pas vous fournir le calendrier des prochaines manifestations. *Restez informés sur la tenue des prochains évènements directement sur notre page Facebook ou sur notre site Internet.*

Calendrier des pompiers

Cette année, le calendrier des pompiers sera distribué directement dans les boites aux lettres des reuilloises et reuillois.
En contrepartie, **l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Reuilly, qui se finance presqu'exclusivement avec la vente des calendriers, vous propose de faire un don sur le site HelloAsso** :

https://www.helloasso.com/associations/amicale-sapeurs-pompiers-de-reuilly/

Actualités des commerces

Transaxia Immobilier

Nous accueillons avec plaisir Corinne LE TAS qui prend la direction de l'Agence Transaxia de Reuilly.

Cabinet du dentiste

Le docteur PRADINAS a cessé son activité.

Plus que jamais, la municipalité est investie dans la mise en place d'une offre de soins répondant aux besoins de la population reuilloise.

Grand concours des illuminations de Noël

Le jury du concours s'est déplacé dans toutes les rues de la ville le 23 décembre à la nuit tombée et a examiné chaque site illuminé avec la plus grande attention.

Les gagnants sont les suivants :

- **Cindy PHILIPPON** (rue Ledru-Rollin) - 1ère de la catégorie "Maisons et jardins".
- **Sandra MARIOT** (rue de la Californie) - 2ème de la catégorie "Maisons et jardins". *Par défaut d'inscrit et donc de gagnant dans la catégorie "Balcons et fenêtres".*
- **Boulangerie TAUVY** (rue de la République) 1er de la catégorie "Commerces et vitrines".

Les gagnants seront reçus en Mairie pour la remise de leurs prix et des chaleureuses félicitations (dès que les conditions sanitaires le permettront).
Merci également aux organisateurs du concours qui ne manqueront pas de renouveler l'opération à la fin de l'année 2021.

La parole à l'opposition

Chères Reuilloises, Chers Reuillois,

2020 fut une année bien particulière. La crise sanitaire qui a frappé le monde entier a engendré des conséquences économiques et sociales qui vous ont directement touchées. Même s'il reste encore un long chemin vers une embellie, 2021 doit être une année pleine d'espoirs. La solidarité et l'espérance devront être les mots clé pour aller de l'avant, mais surtout, nous devons tous poursuivre les efforts entrepris afin de se protéger et de protéger les autres. Sachez que nous restons mobilisés et à votre écoute.
Ainsi, nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une très belle année 2021 pleine de petits et grands bonheurs et surtout une bonne santé. Prenez soin de vous...

Contact *: avanconsensemblepourreuilly@gmail.com, Facebook, ou 07 81 09 70 86 (tél. de S. Pain)*

Marine Cousset, José Carvalho, David Grolleau, Sandrine Pain